Maîtrisez vos règles d'origine pour gagner de nouveaux marchés

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

Commerce International - Interculturel - 2025

En résumé

Gagnez de nouveaux marchés grâce à notre formation sur la maîtrise des règles d'origine ! Comprenez les enjeux stratégiques et apprenez à différencier les règles d'origine en vigueur. Maîtrisez la méthodologie pour déterminer l'origine non préférentielle et valorisez vos produits avec le label 'Made in France'. Déclarez efficacement une origine préférentielle pour profiter des avantages tarifaires tout en fournissant les justificatifs nécessaires. Intégrez les règles d'origine au cœur de la stratégie internationale de votre entreprise pour maximiser votre compétitivité sur les marchés mondiaux.

1 120 €

Net de taxe par personne. Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %

E2 ORIGINMARCH 08-N24

2 jours, soit 14 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Objectifs :

Comprendre les enjeux et différencier les règles d'origine en vigueur.
Appliquer la méthodologie pour déterminer l'origine non préférentielle et afficher le « made in France ».
Déclarer une origine préférentielle à des fins de préférence tarifaire et émettre les justificatifs adéquats.
Intégrer le paramètre origine dans la stratégie de l'entreprise.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Toute personne des pôles produits, achats internationaux, logistique, export, méthodes.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine du commerce international.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Les enjeux en matière d'origine

L'environnement international

Les 3 piliers de la réglementation douanière : code / origine / valeur.
L'impact du couple espèce tarifaire / origine sur la taxation.

La terminologie et les objectifs

Différencier origine, provenance, statut douanier, marquage.
Différencier origine non préférentielle et origine préférentielle.
Le cas particulier de l'union douanière UE / Turquie.

En préambule : s'assurer du bon classement tarifaire de vos produits

Impact du classement sur les règles d'origine.
Rappel de la terminologie et des principales règles de classement.

2. Déterminer l'origine non préférentielle et afficher le "made in"

Comment déterminer l'origine non préférentielle ?

La règle de l'OMC.
La liste des opérations minimales.
La notion de transformation substantielle : critères d'appréciation.
L'accès aux règles primaires et règles résiduelles.
L'approche méthodologique.

Du « made in UE » au « made in France »

Adapter l'outil de paramétrage de l'origine.
L'information sur le « Made In France » IMF.

Établir un certificat d'origine universel

Les modalités de délivrance et les spécificités pays.

3. Déclarer une origine préférentielle

Comment déterminer l'origine préférentielle ?

Les différents accords de libre-échange de l'UE.
Les dispositions communes aux différents accords.
Les opérations « insuffisantes ».
La qualification du critère « suffisant » d'une transformation.
Savoir lire un protocole "origine".
L'approche méthodologique.

Gagner l'origine préférentielle grâce à l'application du cumul

Le cumul diagonal : la zone Paneuromed et la révision des règles.
Mise en pratique sur des cas concrets

Le cumul total.

Les justificatifs de l'origine préférentielle :

La déclaration du fournisseur.
Le certificat EUR-1, le certificat EUR-Med, la déclaration de l'origine préférentielle sur facture ou autre document.
Les autorisations douanières : Exportateur Agréé (EA), Exportateur Enregistré (EE) et la base de données REX.
Les spécificités des nouveaux accords.

4. Gérer le paramètre origine et l'intégrer dans les choix industriels

Sécuriser les informations relatives aux approvisionnements.
Créer un outil pour gérer le paramètre origine.
Les difficultés de mise en œuvre, points de vigilance.
L'actualisation des données.
L'impact d'une origine mal déclarée…

5. Le renseignement tarifaire contraignant sur l'origine

Modalités et conditions de délivrance de la décision.
Délai de validité.
Informations à fournir.
Impact sur la déclaration en douane.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.
Exercices d'application issus de cas réels et de cas propres aux entreprises présentes.
Les participants désireux de travailler sur **un cas propre à leur entreprise nous feront** parvenir à l'avance une fiche Produit en prenant soin de modifier les données confidentielles.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires

GREX INTERNATIONAL
CCI GRENOBLE